

## Des garanties

### qui sécurisent votre achat

Pour être au plus près de vos préoccupations, Eure habitat accompagne tout locataire en place devenant propriétaire et offre des garanties supplémentaires, en cas d'accidents de la vie : décès, invalidité, mutation professionnelle, perte d'emploi de plus d'un an, divorce.

Ces garanties sont valables pendant 8 ans à compter de la date de vente du logement, sous certaines conditions.

#### La garantie de rachat :

Eure habitat s'engage au rachat du logement dans un délai de 4 mois suivant votre demande.

#### La garantie de relogement :

Eure habitat s'engage à vous proposer, dans un délai de 6 mois à compter de votre demande de relogement, au moins 3 offres de location.

## Accéder à la propriété

Accéder à la propriété avec Eure habitat, c'est bénéficier :

- ▲ d'un accueil et d'une étude personnalisée
- ▲ d'une large offre de logements de qualité
- ▲ d'une acquisition à des conditions avantageuses
- ▲ de conseils gratuits dans toutes vos démarches
- ▲ de garanties qui sécurisent votre achat

## Pour toute information

Eure habitat  
service «Vente»  
Madame Laurence Canonica  
10 boulevard Georges Chauvin  
CS 10688  
27006 Evreux cedex  
Tel. 02 32 38 82 56  
vente@eure-habitat.fr  
www.eure-habitat.fr



# Devenir propriétaire à Eure habitat...

## ...c'est possible !



## Préambule

La politique de vente mise en œuvre par Eure habitat répond à l'aspiration de nombreux ménages de se constituer, à des conditions préférentielles, un patrimoine qui sécurise leur avenir et prépare leur retraite, tout en conservant leur cadre de vie habituel.

Au travers de la vente de logements sociaux aux locataires, Eure habitat poursuit trois objectifs :

- ▲ répondre à la volonté de nombreux ménages de devenir propriétaires de leur logement,
- ▲ favoriser la mixité sociale en diversifiant les statuts d'occupation,
- ▲ réinvestir les produits financiers de la vente dans la construction de nouveaux logements locatifs sociaux, la réhabilitation et l'amélioration du parc de Eure habitat.

## Une offre de ventes diversifiée

Chaque année, le Conseil d'Administration de Eure habitat désigne les logements disponibles à la vente.

Il peut s'agir de logements collectifs ou individuels, construits depuis plus de 10 ans et situés dans des communes dont la collectivité locale a donné son accord. D'autres critères favorables à la vente peuvent entrer en ligne de compte.

Les programmes proposés à la vente sont disponibles sur le site Internet de Eure habitat : [www.eure-habitat.fr](http://www.eure-habitat.fr)

**Eure habitat propose également à la vente des terrains constructibles ainsi que des locaux commerciaux.**

Pour en savoir plus, [www.eure-habitat.fr](http://www.eure-habitat.fr)

## Comment acquérir un logement Eure habitat ?

### **Vous êtes locataire, vous souhaitez acquérir le logement que vous occupez**

Vous recevrez une proposition d'achat par courrier si votre logement fait partie du programme de vente. Vous êtes libre de rester locataire.

Sinon, vous avez la possibilité de vous porter candidat auprès du service «vente» de Eure habitat en adressant une lettre recommandée avec accusé de réception.

### **Vous êtes locataire, vous souhaitez acquérir un autre logement**

Les ventes de logements vacants sont réservées en priorité aux locataires de Eure habitat et aux gardiens employés par l'organisme, pendant un délai de 2 mois.

Vous pouvez vous porter acquéreur, par lettre recommandée avec accusé de réception, d'un logement vacant proposé par voie d'affichage dans les agences et les halls d'immeubles, par annonces dans la presse locale, sur les avis d'échéance ou sur le site internet [www.eure-habitat.fr](http://www.eure-habitat.fr). Il suffit de contacter le service «vente», afin d'obtenir de plus amples informations et pour le visiter.

### **Vous n'êtes pas locataire de Eure habitat**

Passé le délai de 2 mois, si aucun locataire ne s'est manifesté, l'offre est rendue publique par voie de publicité : site internet [www.eure-habitat.fr](http://www.eure-habitat.fr), annonces dans la presse locale, sites internet spécialisés et agences immobilières. Il suffit de contacter le service «vente» afin d'obtenir de plus amples informations et de visiter.

## De nombreux avantages...

De vraies raisons d'étudier la proposition de Eure habitat de devenir propriétaire :

- ▲ des prix de vente compétitifs, fixés par France Domaine,
- ▲ une possibilité de constituer un patrimoine tout en conservant votre cadre de vie habituel,
- ▲ des frais de notaires réduits,
- ▲ des conseils gratuits pour toutes vos démarches administratives et financières,
- ▲ des garanties en cas d'accident de la vie pour une accession à la propriété sécurisée.

### Un conseil

Un conseil est dispensé à tous les candidats tout au long du processus d'acquisition (prix, montage financier, aides éventuelles...).

Eure habitat a signé une convention avec l'ADIL et Logiliance permettant aux futurs accédants de bénéficier de conseils gratuits en termes de financement.